PLAN STRATÉGIQUE

2019-2023 | Destination 2030

BILAN DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

- MAI 2024 -

Ville de
MONT-TREMBLANT

SILVER SHARK

Le bilan de la planification stratégique 2019-2023 met en lumière les principales réalisations et l'évolution des projets des cinq dernière années. Cet exercice a été à la fois stimulant et complexe, notamment en raison du contexte de la Covid-19.

La Ville de Mont-Tremblant pose un regard positif sur ces résultats qui découlent d'une volonté d'améliorer les services à la population et d'accroître le sentiment d'appartenance des Tremblantois et Tremblantoises.

ORIENTATION 1

OFFRIR UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE, CONCURRENTIELLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS DE QUALITÉ

Cette première orientation vise à diversifier l'économie dans un esprit de développement durable afin d'attirer des entreprises complémentaires au secteur touristique permettant ainsi une plus grande richesse collective et un meilleur équilibre entre toutes les sphères de la collectivité. La diversification devrait favoriser les entreprises non polluantes, compatibles avec le tourisme, la villégiature, la nature et les paysages.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
1 Consolider l'économie du milieu en misant sur les attributs distinctifs du territoire et les entreprises déjà en place	
Prioriser le développement du pôle Village	La revitalisaton du parc Daniel-Lauzon a permis d'offrir un espace de détente et de loisirs bonifiés aux résident·e·s du secteur (aménagement de jeux d'eau, d'un toit sur la surface de jeu, amélioration du terrain de basketball et du parc de planche à roulettes). Plusieurs actions découlant d'un plan d'aménagement, élaboré à la suite du travail en collaboration avec l'architecte Pierre Thibault, ont vu le jour pour rendre le secteur de la plage du lac Mercier plus attrayant et fonctionnel, telles que des mesures d'atténuation de la vitesse et l'aménagement d'une piste récréative de vélo. Ce pôle profite aussi de l'emménagement d'un organisme (Mont X) visant le développement des entreprises des domaines du sport, du plein air et du bien-être.
Implanter un projet structurant et générateur de croissance économique au centre-ville	L'Espace public a vu le jour et est devenu un lieu dynamique et rassembleur pour la population, dont bénéficient également les commerces des rues avoisinantes. Dans cette même foulée, un programme de soutien financier a également été mis en place pour installer des terrasses sur rue favorisant la convivialité et l'animation du secteur centre-ville. Le déménagement du Marché d'été et de la Fête nationale dans ce secteur a permis d'offrir une plus grande visibilité à ces activités et un meilleur accès pour la population.
Maintenir et renforcer l'attractivité touristique du territoire	Un partenariat a été établi avec la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant (CCGMT), ainsi qu'avec Tourisme Mont-Tremblant (TMT), en plus d'offrir à ces derniers un soutien financier. Ces collaborations visent à dynamiser l'économie touristique sur le territoire, renforcer la promotion et l'accueil des touristes dans la région tout en continuant à enrichir l'animation localement. La relocalisation et la transformation du bureau d'information touristique en vitrine régionale, réalisée en collaboration avec la SEPAQ, permettra également de mettre en valeur Mont-Tremblant et ses attractions comme destination privilégiée.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
2 Attirer de nouvelles entreprises en accord avec la mission et la vision 2030	
Élaborer un plan stratégique de diversification économique durable	Des éléments liés à la diversification économique durable seront intégrés à la prochaine planification stratégique de la Ville.
Mettre en place une zone pour les entreprises de transformation en référence aux technologies propres	La Ville a procédé à l'acquisition d'un terrain. En parallèle, elle poursuit ses démarches pour que le territoire devienne un laboratoire à ciel ouvert pour les entreprises qui oeuvrent dans le domaine du sport, du plein air et du bien-être.
Recruter les entreprises des secteurs d'activités émergents, de la nouvelle économie ou complémentaires entre elles	Des efforts sont consacrés au recrutement de développeurs afin d'offrir des espaces industriels à vendre ou locatifs. Il y a une demande pour ce type d'espace. Des efforts sont également déployés pour recruter des entreprises et des projets liés à la santé et au domaine du tourisme. La Ville a démontré son engagement pour les entreprises émergentes et l'entrepreneuriat local, notamment en offrant un programme de subvention à l'entreprise CAUCA ainsi qu'un soutien à la création de l'OBNL Mont X. La participation à plusieurs salons et événements économiques (MTL Connecte) et les ententes conclues avec divers organismes (MT Lab, IVEO) ont permis de mettre de l'avant des initiatives émergentes, tout en renforçant notre positionnement comme territoire innovant et durable.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
3 Favoriser un climat propice au développement des affaires	
Planifier l'occupation du territoire afin d'offrir des occasions d'affaires concurrentielles et mettre en place des conditions d'accueil et d'expansion favorables pour les investissements privés et publics	La Ville a développé différentes initiatives visant à dynamiser l'économie locale, à soutenir les entreprises et à attirer les investisseurs et les consommateurs sur notre territoire. Notons, entre autres, l'offre d'incitatifs aux entreprises du parc d'affaires qui obtiennent une certification verte, la réalisation d'un inventaire des entreprises, ainsi que des immeubles, terrains et locaux à vendre ou à louer, la mise en ligne d'un répertoire d'achat local et une étude sur le positionnement commercial.
Créer une identité graphique forte et distinctive pour attirer de nouvelles entreprises	La Ville a développé plusieurs outils marketing pour faire la promotion de Mont-Tremblant comme destination d'affaires tout en mettant en lumière les atouts et les opportunités offertes dans notre région : le développement d'une identité de marque, la création d'une plateforme en ligne destinée à informer les entreprises, une vidéo promotionnelle.
Bonifier les conditions d'accueil et d'expansion des entreprises et de la main-d'œuvre	Une entente de service avec la Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides est venue renforcer le soutien de la Ville envers les entreprises offrant ainsi une ressource dédiée pour accompagner et conseiller les entreprises locales. Des études sur le logement ont aussi été réalisées. D'autres actions visent à soutenir l'activité économique locale, tel que le crédit de taxes pour encourager les entreprises à adopter des pratiques écoresponsables, l'aménagement d'espaces de stationnement au centre-ville et au village, une aide financière pour le programme Terrasses sur rue, la création d'une campagne d'achat local en partenariat avec la CCGMT. Ces initiatives combinées illustrent la volonté de la Ville à créer un environnement favorable aux entreprises.
Maximiser et soutenir les secteurs de l'éducation et de la santé	Sur le plan de la santé, la Ville manifeste son engagement pour favoriser l'accès aux soins de santé en soutenant divers projets, notamment la construction d'un nouveau CLSC et la création d'un fonds en santé de 1 M$ pour le prolongement des infrastructures souterraines lié au projet de développement d'un Pôle santé. L'appui à l'éducation et à la petite enfance prend la forme d'un accompagnement pour la mise en place de trois services de garde subventionnés, le financement d'une cours d'école verte au campus primaire, l'inauguration d'une garderie de 80 places et plusieurs transactions pour l'implantation d'autres CPE. La construction du Centre collégial à Mont-Tremblant, réalisée avec de nombreux partenaires, et l'ouverture du Centre sporitf, ont également permis d'enrichir l'offre éducative et sportive de notre région.
Favoriser la mise en place d'infrastructures de télécommunication de pointe sur le territoire	La Ville cherche à créer un environnement technologiquement avancé et à offrir un meilleur service à la population. Pour ce faire, des discussions sont en cours avec Bell afin de trouver un emplacement consensuel pour sa tour de télécommunications. Elle a également travaillé en collaboration avec le gouvernement pour déployer l'Internet haute vitesse (IHV) sur l'ensemble du territoire.

ORIENTATION 2

FAVORISER L'ATTRACTION ET LA RÉTENTION DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS ET ENCOURAGER UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF.

Cette orientation vise à offrir des services de qualité répondant à toutes les étapes d'une vie. Autant pour les secteurs éducatif et de la santé, les emplois de qualité, la mobilité durable, les logements répondant à tous les groupes de la population, ainsi que l'offre sportive, de loisirs et de plein air.

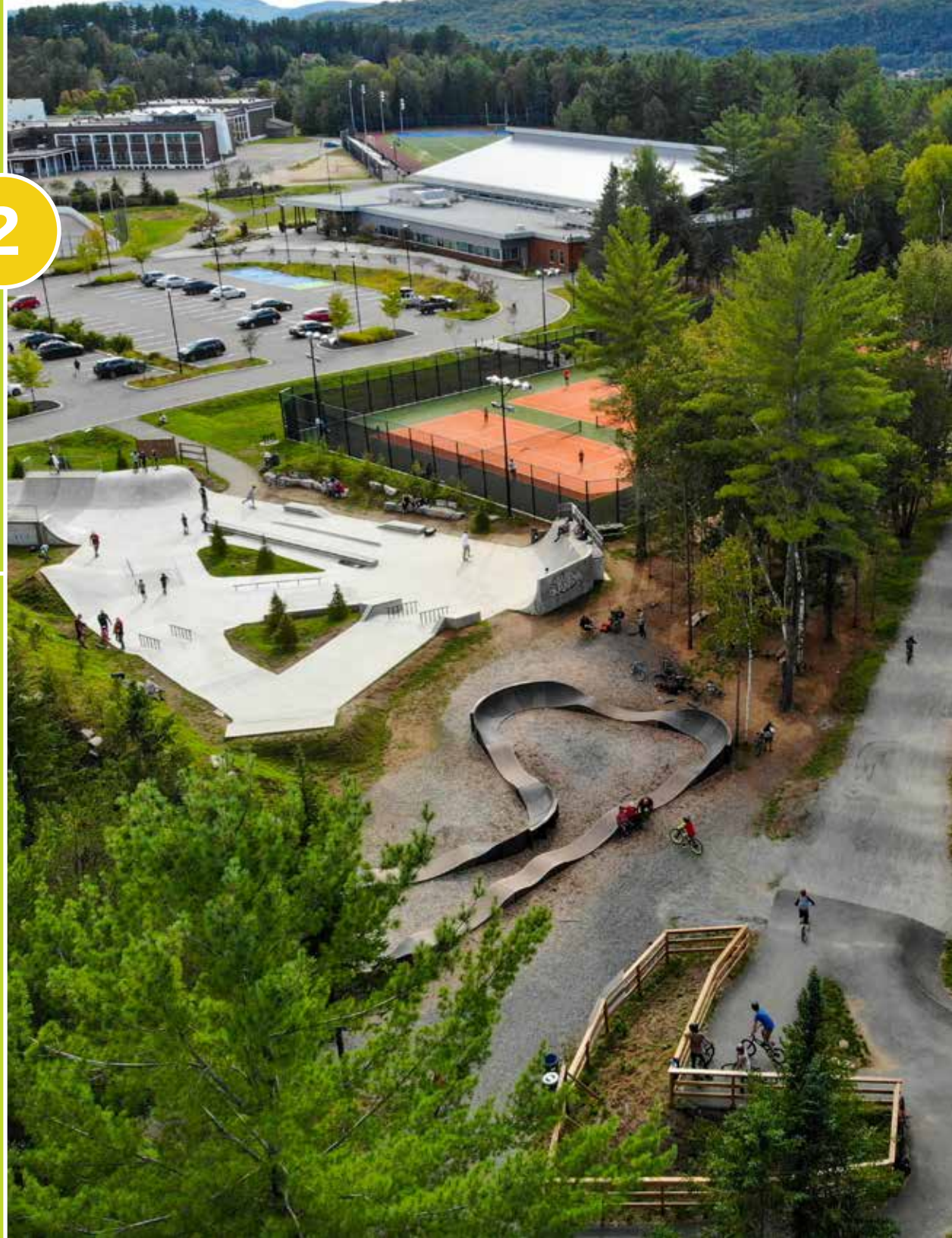

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
1 Élaborer des politiques adaptées à la réalité de la Ville	
Élaborer une politique associative	Pour renforcer ses liens avec les associations locales, la Ville a élaboré une Politique associative, inspirée des meilleures pratiques des municipalités voisines, qui vise à établir un cadre de collaboration et efficace entre elle et les organismes.
Élaborer une politique citoyenne : familles, aînés et enfants	Mont-Tremblant a mis en place, dans le cadre de sa politique citoyenne, une programmation d'activités et d'évements pour dynamiser la vie communautaire. Parallèlement, la Ville a travaillé à définir des lignes directrices claires pour tous les utilisateurs et utilisatrices de ses installations municipales. L'objectif est d'établir des procédures cohérentes et équitables pour la gestion de ses espaces publics.
Élaborer une politique culturelle	Mont-Tremblant s'est lancé dans l'élaboration d'une politique culturelle ambitieuse, marquant ainsi son engagement envers la valorisation et la promotion de la culture locale. Pour ce faire, elle a constitué un comité, organisé des consultations publiques et procédé à la rédaction d'un document qui servira de cadre de référence pour orienter ses actions.
2 Développer et maintenir des infrastructures sécuritaires et adaptées	
Faire de l'Espace public au centre-ville un lieu vivant, animé et multifonctionnel	L'aménagement de l'Espace public a permis d'augmenter l'offre culturelle et de proposer une expérience diversifiée aux visiteurs du centre-ville avec des animations, expositions, concerts et festivals tout au long de l'année. Le déménagement du Marché d'été a aussi permis de dynamiser ce lieu tout en renforçant l'attrait de cette activité, plus accessible au public et adaptée aux exposants.
Mettre à jour et bonifier le Plan directeur des parcs et sentiers	Un effort a été réalisé pour moderniser le réseau des sentiers. La Ville s'est attardée à la mise à jour du plan directeur et à la mise aux normes de l'ensemble des sentiers municipaux pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des usagers, ainsi que pour garantir la sécurité et la qualité des infrastructures. Pour assurer une gestion efficace et une vision cohérente des sentiers, la création d'un comité consultatif et l'embauche d'un directeur ont permis de mieux coordonner les efforts de développement, de maintenance et de promotion des sentiers.
Maintenir et développer un partenariat efficace avec le milieu éducatif, les associations reconnues et les partenaires du milieu	La Ville a entrepris une série d'actions visant à optimiser ses ententes de services et à renforcer ses collaborations avec divers partenaires. Des protocoles d'ententes ont été revues et précisées avec plusieurs institutions et organisations, dont le Centre de services scolaires des Laurentides (location de plateaux), le Centre collégial Mont-Tremblant, Tourisme Mont-Tremblant, SÉPAQ et Domaine Saint-Bernard. Des subventions annuelles ont été définies pour soutenir les organisations locales ainsi que des protocoles triennaux avec différents partenaires (AVT, Crossroads, Stradivaria, Festi Jazz, Demi-Marathon, CCGMT). Des initiatives spécifiques ont permis de favoriser la médiation culturelle avec l'école secondaire Curé-Mercure ainsi que de bonifier les services éducatifs (bilbliothèque) pour les CPE et les écoles du Campus primaire. En parallèle, une évaluation de la programmation offerte et des installations récréatives, ainsi qu'une évaluation des opérations et de l'entretien du Complexe aquatique et du Centre sportif, ont été réalisées pour mesurer les services fournis par la Ville en cohérence avec les besoins et attentes de la population.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
3 Mettre en place des mesures favorisant une offre d'habitation qui répond aux besoins de tous les groupes de la population, à toutes les étapes de la vie	
Élaborer une politique d'habitation	La Ville a déposé un rapport sur l'état de situation de l'habitation offrant un aperçu détaillé des enjeux par raport aux caractéristiques de notre population et ses besoins. Ce document sert de référence dans la rédaction d'une Politique d'habitation qui permettra d'établir un cadre stratégique et orienter les actions et interventions de la Ville dans ce dossier.
Encourager la diversification de l'offre de logements	La Ville souhaite améliorer les conditions de logement en favorisant l'accès à des habitations de qualité, abordables et adaptés aux besoins de tous ses résident·e·s. Elle met en place des initiatives qui visent à offrir des solutions à cet égard. Une modification réglementaire a été adoptée pour autoriser la création de logements pour les travailleurs et travailleurses sur la montée Ryan. Un programme de logements pour les entreprises a également été mis sur pied leur permettant d'obtenir des espaces dans des bâtiments municipaux. Une collaboration avec la MRC a été établie pour créer une fiducie dédiée à la promotion du logement abordable. Un nouveau réglement a aussi été adopté pour faciliter la création de logements abordables, sociaux ou familiaux.
4 Améliorer le réseau de transport collectif et valoriser la mobilité active	
Élaborer un plan directeur de mobilité durable	L'élaboration d'un Plan directeur du réseau cyclable est en cours et permettra, à terme, d'améliorer le réseau cyclable existant. En complément, un mandat a été octroyé pour la planification d'un accès vélo sécuritaire au centre-ville et à la rue de la Montagne. La Ville a aussi créé un comité sur la mobilité durable dont la mission est de faire des recommandations sur des projets en matière de sécurité, d'accessibilité et de développement durable.
Réviser l'offre de service de transport en commun, notamment en fonction du développement immobilier sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant	La Ville a pris des mesures pour améliorer l'accessibilité et l'attrait du transport collectif en rendant celui-ci gratuit pour tous les usagers et usagères. En parallèle, une révision partielle du circuit du transport collectif a été réalisée permettant d'ajouter des arrêts supplémentaires en fonction des besoins des utilisateurs et utilisatrices. Des abribus ont été ajoutés à différents endroits stratégiques sur le territoire contribuant à rendre l'expérience citoyenne plus agréable.

ORIENTATION 3

MISER SUR UNE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ ET ASSURER L'ÉVOLUTION PERFORMANTE DE L'ORGANISATION

Cette orientation vise à reconnaître l'importance de chaque membre du personnel municipal dans la réussite de l'organisation et que la prestation de service de qualité passe par la reconnaissance du travail accompli, les compétences, l'engagement et la mobilisation.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
1 Créer une culture forte d'échange au sein de l'organisation	
Partager l'information et bien communiquer les projets, les enjeux et les résultats à l'ensemble du personnel	Des initiatives ont été mises en place pour favoriser une culture organisationnelle axée sur la collaboration et la transparence. La création de comités spécialisés et de groupes de travail, ainsi que la présentation annuelle aux employé·e·s du bilan des réalisations, des réussites et défis rencontrés, permettent de renforcer la cohésion interne et de valoriser l'expertise du personnel municipal.
Implanter des solutions de travail collaboratif et performant	La Ville a investi dans des technologies modernes et performantes pour soutenir la productivité, la collaboration et l'efficacité de ses équipes. Elle a adopté un nouveau système collaboratif de gestion documentaire, implanté la suite Microsoft 365, renouvellé sa flotte d'ordinateurs et développé un Intranet pour le Service de sécurité des incendies.
2 Assurer la performance des services municipaux, la pérennité des ressources matérielles et techniques, ainsi que l'optimisation des ressources financières	
Élaborer un programme de planification d'entretien des infrastructures municipales	Plusieurs démarches ont été prises pour optimiser la gestion des ressources et des infrastructures : l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des actifs, l'élaboration d'un plan directeur de l'égout sanitaire du centre-ville, la mise en place d'un plan de gestion des véhicules et des équipements de la Ville, ainsi qu'un inventaire complet des bâtiments municipaux ont été réalisés au cours des dernières années.
Élaborer des programmes d'optimisation pour les ressources financières, techniques et matérielles	Pour améliorer les services à la communauté et répondre aux besoins actuels et futurs, la Ville a mis en place une Politique d'utilisation des véhicules et un nouveau système de gestion des réservations informatisé. Elle a optimsé la capacité du réseau de traitement des eaux usées et le système de télémétrie des réseaux d'assainissement de l'eau. Elle a réalisé des investissements importants sur le réseau routier et modernisé son réseau d'éclairage de rue en convertissant les luminaires au LED. Elle a aussi procédé à une réingénierie de l'ensemble du système informatique.
Revoir la structure et les services offerts afin d'optimiser la performance organisationnelle	Plusieurs initiatives ont été prises pour optimiser les services, renforcer la structure organisatinnelle et améliorer sa collaboration intermunicipale. Un service de prise d'appels a été implanté en impartition afin d'améliorer la gestion des demandes et offrir un service plus efficace à la population. La Ville a également entrepris un révision de sa structure organisationnelle en collaboration avec une firme externe dans le but d'optimiser l'efficacité opérationnelle. Des ententes intermunicipales ont été conclues en matière de sécurité incendie afin d'optimiser les ressources dans une optique d'amélioration des services à la population.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
3 Élaborer une stratégie de recrutement, de rétention et de valorisation de la main d'œuvre	
Élaborer un plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre (GPMO)	Pour renforcer le lien avec son personnel et améliorer les conditions de travail, de nouveaux outils de gestion ont été instaurés pour faciliter la prise de décision.
Élaborer un programme de développement organisationnel	Pour mettre de l'avant les compétences et le leadership de son équipe de direction, la Ville a mis en place un programme de coaching pour soutenir les gestionnaires dans leur développement professionnel et faire face aux défis avec leur équipe.
Développer une politique de reconnaissance pour le personnel	La reconnaissance envers le personnel s'est effectuée à travers plusieurs initiatives : par des événements de reconnaissance ponctuels, par la révision de sa politique à caractère social et en offrant la carte Accès à tout le personnel.
4 Humaniser et faire connaître le travail des membres du conseil et du personnel municipal	
Prioriser les médias sociaux en temps réel	L'engagement et le professionnalisme des employé·e·s ont été mis en valeur par des publications sur les réseaux sociaux ainsi qu'avec la diffusion d'une publicité « Des gens fiers de vous servir », dans le but de créer une image positive et dynamique de l'équipe municipale.
Présenter à la population le bilan annuel des activités et des projets de la Ville de Mont-Tremblant	Pour assurer une communication transparente, régulière et efficace avec sa communauté, la Ville a fait paraître le bilan de ses activités à intervalle régulier ainsi que le bulletin municipale Le Tremblantois.

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE
PC

ORIENTATION 4

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE MILIEU NATUREL ET SES CARACTÉRISTIQUES

La première richesse de Mont-Tremblant c'est sa nature et la qualité de ses paysages.

Cette orientation invite donc à préserver les espaces naturels, la faune ainsi que les paysages et à les gérer de façon à offrir un cadre de vie exceptionnel pour toutes les clientèles (population permanente, de villégiature et touristique).

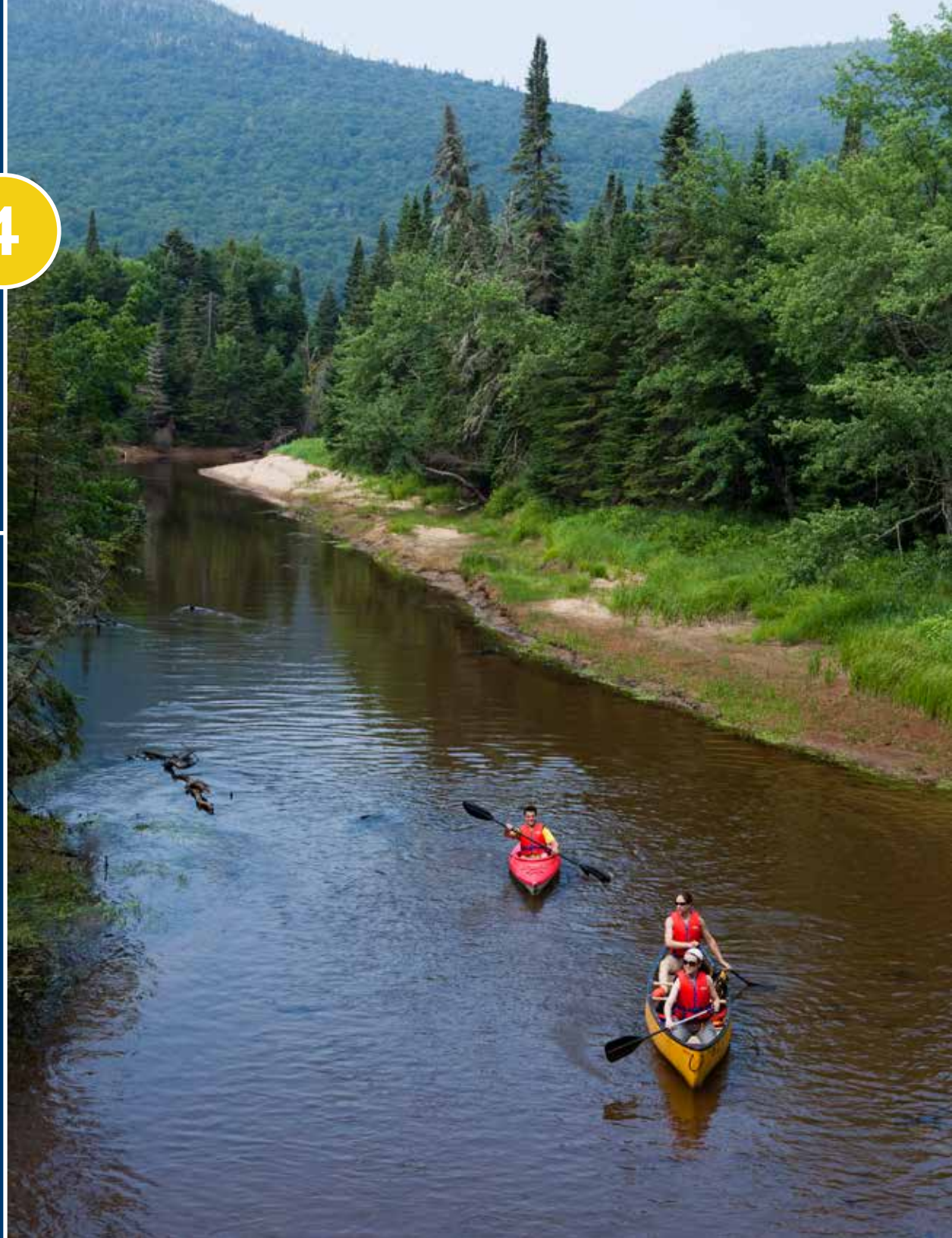

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
1 Consolider le partenariat avec le Domaine Saint-Bernard et le Parc national du Mont-Tremblant	
Collaborer sur le plan directeur et stratégique du Domaine Saint-Bernard	En plus de participer au plan stratégique du Domaine Saint-Bernard, la Ville a révisé le protocole d'entente relatif au transfert de capitaux, de l'accès aux citoyens et des camps de jour. Elle a aussi créé un protocole d'entente relatif aux projets spéciaux.
Continuer à soutenir le développement touristique	La Ville a renforcé sa collaboration avec Tourisme Mont-Tremblant en signant un protocole d'entente visant l'organisation d'événements à valeur touristique. Avec la SEPAQ, elle a aussi collaboré à l'aménagement d'une vitrine touristique à la Station Mont-Tremblant. Elle a aussi offert un soutien à la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant pour le déploiement du ViFest.
2 Préserver le patrimoine bâti de la Ville	
Élaborer un plan directeur sur la préservation du patrimoine bâti : inventorier, identifier, valoriser et protéger	La Ville a pris des mesures pour la préservation et la valorisation de son patrimoine architectural en adoptant le Règlement sur la démolition. Dans cette même optique, elle a procédé à l'inventaire de des bâtiments patrimoniaux du secteur village, alors que celui du secteur centre-ville est en cours.
3 Poursuivre et mesurer les efforts de réduction des gaz à effet de serre (GES) émis, tant par la Ville de Mont-Tremblant, à titre d'entité corporative, que par sa collectivité	
Mettre à jour l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et le plan de réduction	Un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) a été réalisé permettant de mieux comprendre et de quantifier les sources d'émissions sur le territoire. En parallèle, la Ville a élaboré et mis en oeuvre un Plan climat qui établit les objectifs, les stratégies et actions à entreprendre pour réduire les émissions de GES et s'adapter aux impacts des changements climatiques. Elle a aussi mené une consultation et procédé à la modification des règlements d'urbanisme afin d'inclure davantage les préoccupations environnementales.
Imposer des règles de développement durable aux organismes bénéficiaires du soutien financier et technique de la Ville de Mont-Tremblant	Pour soutenir le dévelopement durable et promouvoir les pratiques écoresponsables au sein de la communauté, la Ville a adopté un règlement de crédit de taxes spécifique au parc d'affaires. Elle a aussi élaboré un nouveau programme de subvention destiné aux associations de lacs et produit un guide écoévénementiel destiné aux promoteurs.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
4 Maintenir un développement harmonieux des lacs, des rivières, des corridors visuels et du patrimoine naturel	
Mettre à jour la Politique de gestion des usages et des accès publics aux plans d'eau	Une nouvelle Politique de gestion de l'accès aux plans d'eau a été adoptée visant à établir des directives claires pour assurer une utilisation responsable des rives et des plans d'eau, tout en sensibilisant la population à l'importance de les protéger. Par ailleurs, la Ville a créé une réserve financière dédiée à des fins environnementales pour soutenir financièrement les citoyen·ne·s à faire la mise aux normes des installations septiques.
Revoir les normes d'urbanisme pour protéger la capacité de support des lacs et pour permettre la conservation des milieux naturels lorsque nécessaire	La Ville a réalisé une étude de modélisation des apports en phosphore des lacs sur le territoire dont le but est de comprendre et gérer efficacement la qualité de l'eau. En matière d'aménagement du territoire, la Ville a instauré des normes spécifiques pour les constructions situées sur des terrains en pente. Pour assurer l'application des règlements concernant les bandes riveraines et les fosses septiques, un technicien en environnement a été embauché.
Élaborer un plan de conservation	Plusieurs actions marquantes en matière de protection de l'environnement et de mise en valeur des espaces naturels sur le territoire ont été réalisées, notamment l'acquisition du Club Plage et tennis, du mont Gray Rocks, ainsi que d'une réserve naturelle le long de la rivière du diable. En collaboration avec la MRC, la Ville a également adopté le Plan de protection des milieux hydriques visant à assurer la qualité et la gestion durable des ressources en eau. Un plan de conservation et de gestion des milieux naturels a également été élaboré en partenariat avec Écocorridors Laurentiens visant à protéger et valoriser la biodiversité locale. La Ville a également mis en place un Plan d'action en foresterie urbaine et réalisé un inventaire de la canopée, afin de gérer de manière durable les arbres et espaces verts en milieu urbain.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
5 Offrir un réseau de sentiers quatre saisons pour tous les niveaux de difficulté, accessible à une clientèle diversifiée	
Promouvoir le réseau de sentiers	Plusieurs initiatives ont été prises pour promouvoir et valoriser les sentiers et espaces naturels auprès du public, notamment une vidéo de nouveaux sentiers, une nouvelle signature visuelle de Sentiers Mont-Tremblant, une mise à jour des cartes et des stations d'accueil
Faciliter l'accès aux conditions des sentiers à l'aide d'une application mobile	La Ville a procédé à la modernisation de l'information relative à ses sentiers en déployant des outils interactifs en ligne permettant aux utilisateurs de consulter en temps réel les conditions des sentiers et faciliter la planification des sorties en plein air.
Entretenir et améliorer la signalisation sur les sentiers	Une démarche importante a été entreprise pour améliorer la signalisation dans les sentiers municipaux et au Domaine Saint-Bernard et à bonifier l'expérience des utilisateurs. Une refonte de la sginalisation a permis de moderniser et de standardiser les panneaux et les indications sur le terrain, et du même coup de faire l'inventaire des lieux d'affichage et réviser les panneaux d'urgence.
Corriger les sentiers actuels et aménager de nouveaux sentiers selon un cadre de référence	Plusieurs actions ont été réalisés pour optimiser et développer le réseau de sentiers, pour améliorer leur accessibilité, leur sécurité, la connectivité et la fluidité des parcours. Un nouveau sentier accessible aux chiens a été réalisé au parc Serge-Léonard. Des réflexions sont aussi en cours pour l'ajout de sentiers dans différents secteurs, ainsi que pour modifier la traverse de la montée Ryan. Pour assurer une gestion efficace et un entretien régulier des sentiers, la Ville a créé un poste permanent de régisseur du réseau des sentiers et elle coordonne le groupe de bénévoles citoyen. La Ville a également établi un partenariat de gestion avec le Domaine Saint-Bernard pour unifier les forces et les moyens.

ORIENTATION 5

SUSCITER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Cette orientation invite à conjuguer les forces de la population permanente, de villégiature et corporative, ainsi que des partenaires et la Ville afin de bonifier les projets en amont de leur réalisation, d'enrichir la réflexion et de fournir une meilleure réponse aux besoins de l'ensemble de la collectivité.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
1 Favoriser l'accessibilité des services aux usagers et usagères	
Élargir l'offre de services sur le territoire et maintenir la gratuité de l'accès aux sentiers pour la population	Plusieurs nouvelles infrasctructures de loisirs ont vu le jour au cours des quatre dernières années visant à améliorer la qualité de vie de la population. Notons la construction du Centre sportif, l'aménagement de deux terrains de basketball, de terrains de pickleball, d'une aire de jeux d'eau à l'ilôt sportif, ainsi que plusieurs améliorations apportées au Parc Daniel-Lauzon (jeux d'eau et toit sur la patinoire). L'accès gratuit aux sentiers municipaux et au Domaine Saint-Bernard pour tous les résident·e·s, l'accès à la rivière du Diable via la montée Ryan, ainsi qu'un deuxème parc de vélo récréatif dans le secteur Village viennent bonifier l'offre sportive de la région. L'acquisition d'un bâtiment qui sera converti en centre communautaire, ainsi que de la montagne Gray Rocks, sont des gains importants pour les citoyens et les citoyennes de Mont-Tremblant.
Élaborer une politique de soutien aux événements	Mise en place d'une Politique écoévénementielle
Améliorer le service à la clientèle en intégrant la notion d'expérience client	La mise en place de la prise d'appels 24/7 permet aux citoyens·nes d'avoir accès aux services à tout moment, que ce soit pour les inscriptions aux activités, l'achat de billets de spectacle ou autres. Cette initiative a été bonifiée par l'implantation du service 3-1-1, un numéro unique pour faciliter les demandes d'informations.
Développer d'autres ententes intermunicipales pour le partage d'infrastructures	La carte Expérience a été mise en place offrant des tarifs préférentiels pour les résident·e·s afin d'encourager leur participation aux activités et faciliter l'accès aux installations municipales. Une entente intermunicipale avec plusieurs villes voisines permet d'offrir à la population des activités et des services diversifiés.
2 Favoriser et valoriser les initiatives citoyennes	
Élaborer un programme de reconnaissance et de valorisation pour les citoyens et citoyennes ainsi que pour les citoyens et citoyennes corporatifs	La carte Accès offre maintenant des avantages exclusifs et des privilèges aux entreprises locales. La soirée de reconnaissance des bénévoles permet de mettre en valeur et l'engagement de personnes qui jouent un rôle essentiel dans la communauté. La Ville a aussi instauré une soirée réservée aux nouveaux résident·e·s pour faciliter leur intégration et favoriser les échanges avec le personnel municipal.
Réviser le programme d'accueil des nouveaux résidents et nouvelles résidentes en intégrant les nouvelles entreprises	Une section du Guide de bienvenue de Mont-Tremblant est destinée aux entreprises.

OBJECTIFS

PRIORITÉS	RÉALISATIONS
3 Bonifier les modes de consultation et de communication, et tendre vers une ville intelligente	
Privilégier les modes de consultation citoyenne	La Ville s'est engagée dans un processus dynamique de consultation citoyenne en développant une gamme d'outils traditionnels et numériques (sondages, questionnaires et diffusion de présentation en ligne) pour permettre à la population de s'exprimer sur divers sujets et de participer activement à la prise de décision municipale. Plusieurs comités ont été mis sur pied pour aborder des enjeux spécifiques, notamment la questions de télécommunication, la revitalisation du lac Mercier, et la gestion des lacs. Une politique favorisant la consultation publique a été élaborée pour encadrer ces initiatives.
Mettre en place un budget participatif	Les projets issus du budget participatif de 2020 sont en cours de réalisation.
Évaluer les prérequis pour favoriser la progression de Mont-Tremblant comme ville intelligente	Une cartographie interactive a été mise en place permettant d'explorer et visualier les données géographiques, infrastructures, et autres informations de la région. Le déploiement du réseau WIFI dans les lieux publics, l'acquisition d'appplications fournissant des données en temps réel (horaire des autobus, état des sentiers), ainsi que la mise en ligne des calendriers des collectes téléchargeables démontrent la volonté de la Ville de moderniser ses services.
Mettre en place une banque de connaissances auprès du personnel d'accueil afin qu'il informe adéquatement toutes les clientèles	La Ville a mis en place une banque de connaissances pour faciliter le transfert d'information entre le personnel à l'accueil et tous les types de clientèle.
Doter la Ville de processus d'interactions pour assurer une fluidité des échanges entre la Ville, sa population et ses entreprises	La Ville a pris des mesures pour améliorer la communication et les services offerts à la population : le déploiement du 311, la diffusion en ligne des consultations publiques, la bonification du système d'infolettre et de la billetterie, l'adhésion au système d'alerte et de notifications de masse informatisé.

Réalisons Mont-Tremblant 2030.

Ville de
MONT-TREMBLANT